



## **PUBLICATION DU LUNDI 06 JANVIER 2025**

L'Assemblée primaire est convoquée le

**Le jeudi 30 janvier 2025 à 19h30  
En la Maison communale de Bourg-Saint-Pierre**

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Modification de l'indexation fiscale (170% à 176%)
2. Budget 2025 de la Municipalité
3. Nomination de l'organe de contrôle période 2025-2028

Sitôt après l'Assemblée primaire, se tiendra l'Assemblée bourgeoisie avec l'ordre du jour suivant :

4. Budget 2025 de la Bourgeoisie

Les comptes sont à disposition au bureau communal, durant les heures d'ouverture officielles.

L'administration communale